



ACERWC
African Committee of Experts on
the Rights and Welfare of the Child

Comité Africain d'Experts sur les
Droits et le Bien-être de l'Enfant

Comitê Africano dos Direitos e
Bem-Estar da Crianças

اللجنة الأفريقية المعنية بحقوق الطفل ورفاهه

Nala House,
Balfour Road, Maseru
Kingdom of Lesotho
Email:
acerwc-secretariat@africa-union.org

26 Mars 2021

Communiqué de la 37^{ème} Session ordinaire du Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant (CAEDBE)

1. Le Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant a conclu sa 37^{ème} session ordinaire qui s'est tenue virtuellement du 15 au 26 mars 2021.
2. Ont participé à la session les membres du CAEDBE, la Commissaire aux Affaires Sociales, les représentants des enfants, des États membres, des organes de l'UA, du Réseau des Institutions Nationales des Droits de l'Homme, des Agences de l'ONU, des Organisations Internationales et des OSC.
3. Au cours de la cérémonie d'ouverture de la session, des allocutions ont été faites par le représentant des enfants, Nour Elhouda, le représentant du forum des OSC, Felistus Motimedi, le Président de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, le Juge Sylvain Oré, le Vice-Président de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, le Commissaire Rémy Ngoy Lumbo, la représentante du Gouvernement du Lesotho, H. E. Mantsenki Mphalane, la Commissaire aux Affaires Sociales, H.E. Mme Amira Elfadil Mohammed, et le Président du Comité, Hon Joseph Ndayisenga.
4. Au cours de la session, les activités suivantes ont été entreprises et diverses Décisions ont été prises conformément au mandat du CAEDBE.
5. Cinq nouveaux membres et deux membres dont le premier mandat avait expiré et qui ont été réélus, ont prêté serment. Les membres sont :
 - Hon. Wilson Adao
 - Hon. Karoona Chooramum

- Hon. Anne Musiwa
- Hon. Theophane Nikyema
- Hon. Robert Doya Nanima
- Hon. Aver Gavar (réelue)
- Hon Aboubekrine El Jera (réelu)

6. Le Comité a organisé une cérémonie d'au revoir pour ses membres sortants, à savoir :

- Hon. Benyam Dawit Mezmur
- Hon Marie Christine Bocoum
- Hon. Maria Mapani-Kawimbe
- Hon. Clement Mashamba
- Hon. Nanikie NKWE

7. A la suite des discussions, les participants ont adopté une déclaration finale qui souligne les défis et présente des recommandations aux États membres de l'Union africaine, à la Commission de l'Union africaine, au CAEDBE et aux Organisations de la Sociétés Civile sur les mesures à prendre pour remédier les lacunes identifiées lors des discussions.

8. Le Comité a examiné le premier rapport périodique de la République de Guinée et le rapport initial de la République de Guinée Bissau où il a mené un dialogue constructif avec des délégations de haut niveau des deux pays.

9. Le Comité a tenu une audition sur la mise en œuvre de sa Décision sur la Communication N° 006/Com/002/2015. Dans l'affaire entre l' Institut pour les Droits de l'Homme et le Développement en Afrique et Finders Group Initiative au nom de TFA (un mineur) contre le Gouvernement de la République du Cameroun, où il a entendu les points de vue des deux parties dans l'affaire. À la suite de l'audition, le Comité a noté qu'il y a un manque de mise en œuvre de ses Décisions et a donc demandé à la République du Cameroun de :

- Fournir un calendrier et une feuille de route pour la mise en œuvre de toutes ses recommandations, principalement le paiement de l'indemnisation et la promulgation d'une législation visant à éradiquer les violences sexuelles ;
- Fournir des preuves de la Décision de la Cour d'appel ainsi qu'un calendrier de la procédure judiciaire pour le nouveau procès ;

- S'assurer que les formations sont ciblées non seulement sur les connaissances mais aussi sur le comportement et l'attitude de la Police et des Juges lorsqu'ils traitent des questions de protection de l'enfance.
- Rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Décision deux fois par an.

10. Le Comité a examiné le rapport complémentaire des OSC sur le rapport périodique de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie en préparation de l'examen du rapport de l'État partie.

11. Le Comité a examiné la recevabilité de quatre Communications et a pris les Décisions suivantes ;

- Communication N° 0013/Com/001/2020, APDF et IHRDA au nom de AS un mineur contre la République du Mali - Déclarée recevable ;
- Communication N° 0016/Com/004/2020, African Centre for Justice and Peace Studies (ACJPS) au nom de Mme Umjumah Osman Mohamed contre la République du Soudan - Déclarée recevable ;
- Communication N° 0014/Com/002/2020, Ramphele Attorneys au nom de Tholodi Tloubatla et Thibedi Tloubatla contre la République d'Afrique du Sud - Déclarée irrecevable ; et
- Communication N° : 0015/Com/003/2020, Taha Fadul, Nisreen Mustafa, Somia Shampaty et Nawras Elfatih au nom de Abbas Mohamed AL-Nour Musa Al-Emam, Modathir Alrayah Mohamed Badawi et Fadoul Almoula Aljaili Nourallah : Taha Fadul et al contre la République du Soudan. Le Comité a décidé de renvoyer la demande aux requérants pour modification et clarification conformément aux Directives révisées du CAEDBE pour l'examen des Communications.

12. Le Comité a décidé de reporter à sa prochaine session l'audition de la Communication N° 0012/Com/001/2019, dans l'affaire opposant le Legal and Human Rights Centre et le Centre for Reproductive Rights (au nom de jeunes Tanzaniennes) à la République-Unie de Tanzanie. En outre, le Comité a accordé un amicus curie sur la même Communication au Groupe de travail des Nations Unies sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles après examen de sa demande.

13. Le Comité a examiné et adopté les documents suivants tels que modifiés :

- Observation générale N°7 sur l'Article 27 de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant sur les violences sexuelles contre les enfants ;
 - Loi type sur les enfants et les conflits armés ;
 - Termes de Références sur l'établissement du groupe de travail sur les enfants et les conflits armés ;
- et
- Rapport initial pour l'étude sur l'impact de Covid-19 sur les enfants.

14. Le Comité a procédé à la révision de ses rapporteurs pays, de ses rapporteurs spéciaux et des membres de ses groupes de travail. Les détails des rapporteurs et des membres des groupes de travail sont disponibles sur le site Internet du Comité (www.acerwc.africa).

15. Le Comité a décidé de développer une stratégie de diffusion pour ses travaux sur les enfants et les conflits armés et également de lancer une publication annuelle sur un thème choisi. En conséquence, pour l'année 2021, le Comité publiera un numéro spécial sur "les enfants et le terrorisme en Afrique".

16. Le Comité a décidé d'organiser une Journée de Discussion Générale sur la normalisation de la fourniture d'informations aux enfants afin de s'assurer que les informations sont présentées de manière appropriée pour les enfants, et de garantir la sécurité des enfants qui interagissent sur la plateforme des médias sociaux.

17. Le Comité a décidé d'élaborer des Directives sur les thèmes suivants, sous réserve de la disponibilité des fonds :

- i. Directives sur le retour en toute sécurité des enfants à l'école pendant la pandémie de la COVID-19
- ii. Directives sur l'extension des prestations de protection sociale aux enfants ; et
- iii. Directive sur la Communication pour le changement de comportement pour la mobilisation communautaire, l'éducation et l'orientation parentale sur la santé et les droits sexuels et reproductifs.

18. Le Comité a adopté le rapport de la 37ème session ordinaire tel que amendé.

19. Le Comité a décidé de tenir sa 38ème Session ordinaire virtuellement du 15 au 26 Novembre 2021.

Fait lors de la 37ème Session ordinaire du CAEDBE le 26 mars 2021.